

Sous l'égide de la CNDP, le SEDIF engage un débat autour de son projet « Vers une eau pure, sans calcaire et sans chlore »

Dans l'optique de distribuer une eau potable d'une qualité toujours irréprochable et d'anticiper les règles environnementales et sanitaires futures, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France ira à la rencontre des usagers afin de dialoguer sur les enjeux franciliens liés à l'eau potable dans les décennies à venir.

Un débat public, mené sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), se tiendra au premier semestre 2023. Ce débat sera l'occasion pour tous les usagers du service public de l'eau d'apporter leur contribution à la précision du cahier des charges du futur opérateur chargé de mettre en place puis d'exploiter une technologie nouvelle dans les trois usines principales appartenant au SEDIF.

Soucieux d'améliorer la qualité de l'eau fournie à ses 4 millions d'usagers en Île-de-France, le SEDIF prévoit en effet de renforcer la performance des traitements de potabilisation. Le procédé identifié de filtration membranaire permettrait d'éliminer l'essentiel des micropolluants (résidus médicamenteux, perturbateurs endocriniens, microplastiques...) existants dans les ressources - la Seine, la Marne et l'Oise - mais aussi de diminuer significativement le taux de chlore et de calcaire - préjudiciables à l'utilisateur.

La nature innovante du projet et le montant des travaux envisagés ont conduit le SEDIF, autorité organisatrice du service public de l'eau potable, à saisir la CNDP afin d'organiser des échanges, avec les bénéficiaires et notamment les riverains des usines. Lors de sa commission du 7 septembre 2022, celle-ci a décidé que, compte tenu de la nature des enjeux liés à l'eau potable et à la préservation de la ressource, le débat public serait la modalité de participation la plus adaptée. →



→ Le SEDIF répondra avec intérêt à cette décision qui permettra un débat posé, objectif et structuré sur le projet qu'il porte. Il mettra à disposition du public toutes les informations nécessaires à la compréhension des enjeux sanitaires liés à l'eau du robinet et aux bénéfices d'un traitement collectif. Pendant et au terme de ce débat public, l'autorité organisatrice sera à l'écoute des recommandations du public et partagera avec lui les mesures d'adaptation de son projet.



« Le SEDIF s'engage à participer pleinement au débat public qui s'ouvrira dans quelques mois, afin d'apporter à ses usagers tous les éléments de compréhension et de dialogue sur les enjeux socioéconomiques de l'eau potable en Ile-de-France », a déclaré André Santini, président du SEDIF, à l'issue de la séance de la CNDP.

QUI SOMMES-NOUS ?

Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France assure la desserte en eau potable de plus de 4 millions de Franciliens, ce qui en fait **le plus grand service public d'eau potable en France** et l'un des tout premiers en Europe. Ses trois usines principales, situées sur la Seine, la Marne et l'Oise, produisent chaque jour plus de 750 000 mètres cubes d'eau potable d'excellente qualité, et figurent parmi les plus performantes du monde. Son réseau de distribution couvre plus de 8 700 kilomètres, soit la distance Paris-Séoul. Le SEDIF est présidé par André Santini, ancien ministre, vice-président de la Métropole du Grand Paris et maire d'Issy-les-Moulineaux.

www.sedif.com



CONTACT PRESSE

Guillaume de STORDEUR
0153 45 4213
g.destordeur@sedif.com



@SyndicatEauxIDF